

Enseignement supérieur Budget 2016 et réformes :

poursuite de l'austérité, de la déréglementation et contre la démocratisation !

Le budget 2016 connaît le même volume de dépenses que l'an passé soit 25,63 Milliards (Mds). Il manque même 641 millions pour rester au niveau de 2015 en % par rapport au PIB.

Ce budget obère la réussite de tous les étudiants en aggravant leurs conditions d'études, les conditions de travail des personnels et l'avenir de la recherche publique.

Il faudrait au minimum 1 Md de plus à ce budget pour faire face au 45 000 étudiants supplémentaires, compenser les 15 Ms d'inflation, régler les 130 Ms d'augmentation de factures immobilières (chauffage,...), payer 70 Ms pour le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), etc...

La StranNES (Stratégie nationale pour l'enseignement supérieur : organisme officiel missionné par le gouvernement) estime dans son rapport qu'il faut porter le Budget de l'ESR à 3 % du PIB (soit plus de 60 Mds !!!).

Pourtant 5,8 Mds sont versés aux entreprises au titre du Crédit Impôt Recherche sans aucune efficacité démontrée, bien au contraire (rapport du Sénat).

Les COMUE ou association d'universités sont en train de devenir des usines à gaz ingouvernables.

Ces regroupements ne sont pas non plus les outils pour démocratiser et favoriser la réussite des étudiants, améliorer les conditions de travail des personnels et faire appliquer la démocratie et l'indépendance.

Les STAPS, les EPSE, les SUAPS, en lien avec leurs missions respectives, sont touchés à des degrés divers par ce contexte.

Les STAPS font du tirage au sort faute de moyens face à leurs capacités d'accueils insuffisantes.

Les SUAPS-GE (grandes écoles) ne peuvent démocratiser faute de moyens et d'offre d'UE sports dans les maquettes (alors que l'ASEU, le plan national de vie étudiant déclament leur importance).

Les ESPE sont empêchées de faire leur métier faute de moyens et du fait de la réforme qui s'applique.

Nous sommes donc confrontés à un buget et des réformes issus de choix politiques qui ne répondent pas aux besoins de la nation ni à ceux de la jeunesse, notamment sur le plan des qualifications, pour construire de nouvelles connaissances et faire face aux défis écologiques, sociaux, culturels et économiques du 21ème siècle. Il faut se mobiliser pour inverser ces choix.



pascal.anger@snefsu.net

Ministère des sports : dépeçage en cours

Des faits :

- Un budget Sport de 230 millions (Ms) (0,06 % du budget de l'Etat),
- Un budget CNDS (264 Ms), alimenté par les jeux et les paris sportifs (!), en diminution et détourné de sa mission principale de développement du sport pour tous.
- Une diminution constante du nombre de Professeurs de Sport depuis 2010 de près de 6 % (moins 20 % dans les départements).
- Des CREPS décentralisés à partir de janvier 2016.
- Des BPJEPS simplifiés avec moins de formation, d'exigence et de régulation. L'organisation de la formation des BPJEPS laisse plus de place au secteur privé, à la loi du marché, facteur d'inégalités.
- Une politique ministérielle qui voit uniquement le Sport au service de la cohésion sociale et de la santé en niant la dimension éducative et culturelle de celui-ci.
- Des propos ministériels qui utilisent les Événements Sportifs Internationaux en France comme alibi pour masquer le désengagement.
- Une volonté gouvernementale de faire porter encore plus les politiques sportives par les collectivités territoriales, associations et entreprises.

Actuellement le problème central est dû à la restructuration administrative de l'État (RéATE) en lien avec la nouvelle configuration des régions (13) et la revue des missions de l'État... Pour le ministère des sports, les Directions Régionales (DRJS) passent de 17 DR à 7 DR dans les 7 nouvelles régions. Ces DR deviennent en fait des « Directions régionales et départementales (sic) jeunesse et sports cohésion sociale » (DRDJSCS) !

Les dix DRJSCS supprimées deviennent dans un premier temps des « antennes » spécialisées des DR mais perdent une partie de leurs effectifs au profit des DDI (Direction Départementale Inter ministérielle, se déclinant en DD de cohésion sociale (DDCS) et/ou de protection des populations (DDCS PP)). Dans ces DDI, les professeurs de

sports (PS) sont placés sous l'autorité du préfet représentant le ministre de l'intérieur et le 1^{er} ministre. En d'autres termes, les liens organiques changent les missions. Dans les DR, les PS restent sous la responsabilité du ministre des sports avec accroissement du rôle des DTN (Directeur Technique National) sur les CTS (Conseiller Technique et Sportif).

Ces nouvelles restructurations renforcent les DDI et amplifient le désengagement de l'État d'une politique nationale spécifique du sport, en particulier sur la démocratisation dans les départements.

Le corps des PS est éclaté par ces restructurations. Beaucoup ne savent toujours pas ce qui les attend en termes d'affectation, de mobilité et de missions. Le malaise de nombreux PS par rapport à leurs missions et au sens de leur métier, ne fait que croître. D'ailleurs le CHSCT ministériel a reconnu cette souffrance au travail et qu'elle était liée à toutes les réformes successives (RGPP, MAPP, RéATE,...).

Le SNEP-FSU avec l'intersyndicale et les personnels œuvre et fera tout pour inverser cette situation.

pascal.anger@snefsu.net